



BRAZZAVILLE

Les ordures continuent de s'accumuler

La capitale congolaise croule sous le poids des ordures ménagères depuis quelque temps. La énième grève que vient d'entamer le personnel d'Averda risque d'accentuer la crise, au grand dam des Brazzavillois exposés aux mauvaises odeurs et aux risques de maladies.

Page 3



Des immondices débordant sur la voie/DR

GOVERNEMENT

Les missions à l'étranger suspendues

Les missions à l'étranger des membres du gouvernement, des hauts fonctionnaires et autres agents de l'État, financées par le budget général de l'État, sont suspendues jusqu'à la fin de l'année 2024, à l'exception de celle impliquant le président de la République, indique une circulaire signée du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 14 octobre. « Les participations en visioconférence seront privilégiées », souligne le document.

PARLEMENT

Le budget de l'État exercice 2025 en examen



Les parlementaires en session

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont respectivement ouvert, hier, à Brazzaville leurs 4e et 7e sessions ordinaires budgétaires consacrées à l'examen et l'adoption du budget de l'État de l'année prochaine arrêté en recettes à 2826 milliards 616 millions FCFA et en dépenses à 2233 milliards 224 millions FCFA.

Page 16

UPADS

Divergences sur le congrès



Le présidium de la conférence de presse

Contrairement au comité préparatoire du congrès extraordinaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) qui a fixé la tenue de cette grand-messe au deuxième semestre 2025, le courant dénommé « La Renaissance Panafricaine »

a appelé à l'organisation de ces assises avant la fin de l'année en cours pour « une meilleure préparation à la présidentielle de 2026 ». « Si le parti adhère à la démarche du comité préparatoire, nous allons retomber dans les erreurs de 2021 où

notre parti n'avait pas de candidat à cette échéance politique capitale », a déclaré la coordonnatrice de ce courant, Rosine Pulchérie Andrée Gouama, au cours d'une conférence de presse le 15 octobre à Brazzaville.

Page 2

Éditorial

Transhumance

Page 2

ÉDITORIAL

Transhumance

Il n'est pas faux de reconnaître que nombre de mesures sont prises pour lutter contre la fraude, sous toutes ses formes, en milieu scolaire. Seulement, il y a encore du travail à faire. Parmi les fléaux auxquels les gestionnaires du système éducatif doivent s'attaquer cette année figure la transhumance. Il s'agit d'une pratique qui consiste, pour les élèves, à suivre les cours dans une école où ils sont régulièrement inscrits et candidater à tel ou tel examen d'Etat dans une autre, souvent de l'arrière-pays.

La transhumance est interdite et punie par les textes qui réglementent l'école congolaise. Pourtant, les responsables de certains établissements scolaires, parfois en complicité avec les parents, la perpétuent mettant en péril l'avenir des apprenants car les sanctions qui prévoient, entre autres, trois ans d'arrêt de scolarité, les concernent en premier.

Le cas suffisamment illustratif est celui de la session passée du brevet d'études du premier cycle où près de deux cents élèves, des filles en majorité, inscrits dans une école privée de Brazzaville s'étaient déplacés dans le département du Pool afin d'y passer frauduleusement les épreuves. Mais les services de sécurité les avaient interceptés à temps, bien avant leur départ, compromettant dès lors toute velléité de tromperie.

Après avoir entendu les parents d'élèves impliqués dans cette forfaiture et les candidats, au nom du gouvernement, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation leur avait accordés une grâce en vue de sauver leur année scolaire. Une fois n'est pas coutume, dit-on. La grâce ne sera donc pas toujours au rendez-vous pour les examens d'Etat qui pointent à l'horizon. Il y va de la crédibilité de l'école congolaise, des diplômes qu'elle délivre et de l'avenir de toute une jeunesse.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Un courant de l'Upads appelle à la tenue urgente du congrès

Contrairement au comité préparatoire du congrès extraordinaire qui a arrêté la tenue de cette grand-messe au deuxième semestre 2025, le courant dénommé « La renaissance panafricaine » a appelé, au cours d'une conférence de presse animée le 15 octobre à Brazzaville, à l'organisation de ces assises avant la fin de l'année en cours.

Le membre du bureau exécutif national des femmes de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) et coordonnatrice dudit courant, Rosine Pulchérie Andrée Gouama, a déclaré qu'il est imprudent de tenir le congrès extraordinaire à quelques mois de l'élection présidentielle de 2026. « Si le parti adhère à cette démarche, nous allons retomber dans les erreurs de 2021 où notre parti n'avait pas de candidat à cette échéance politique capitale. Notre formation politique n'aura pas de temps suffisant pour se préparer à affronter cette consultation électorale. Nous devons éviter de décevoir encore une fois de plus notre base déjà fragilisée par plusieurs déchirements internes », a-t-elle expliqué.

L'oratrice a poursuivi son commentaire en affirmant que le premier secrétaire actuel, Pascal Tsaty Mabiola, ayant totalisé onze ans à la tête du parti, est en flagrante violation de l'article 40 des statuts qui dispose que le premier secrétaire est élu pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois. Il est en train,



Le présidium de la conférence de presse Adiac

a-t-elle insisté, de faire traîner les choses pour s'éterniser au pouvoir. « Le conseil national du parti n'a pu organiser les congrès ordinaires en 2017 et 2021 pour des raisons inavouées laissant ainsi le mandat du premier secrétaire courir dans l'illégalité totale. Il est temps d'arrêter cette course pour sauver le parti. C'est la mission de notre courant », a-t-elle indiqué.

La conférencière est allée trop loin en révélant à la presse que l'Upads dispose actuellement de deux statuts et de trois listes des membres du conseil national. Il y a, a-t-elle expliqué, des statuts issus du

congrès de 2013 et ceux falsifiés par une frange des membres du conseil national sous la direction du premier secrétaire. Il en est de même des listes des membres du conseil national, a-t-elle ajouté.

Pour Rosine Pulchérie Andrée Gouama, il est temps que les membres de l'Upads se réveillent de leur torpeur pour « ramener à la vie » leur formation politique dont les organes intermédiaires et de base ne fonctionnent plus correctement depuis que le premier secrétaire n'avait pas expliqué clairement aux militants les raisons de son retrait à l'élection présidentielle de 2021.

Roger Ngombé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

INSALUBRITÉ

Des tas d'ordures continuent de s'accumuler dans les rues

La capitale congolaise croule sous le poids des ordures ménagères depuis quelque temps. La énième grève que vient d'entamer le personnel d'Averda risque d'accentuer cette crise des déchets, au grand dam des Brazzavillois exposés aux mauvaises odeurs et au risque de maladies.

Des tonnes de déchets s'entassent chaque jour à Brazzaville et ses environs sans aucune mesure de la part des autorités. Les bacs à ordures installés sur les principales artères de la ville, dans les rues et quartiers n'ont pas été vidés depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Difficile de passer à côté de ces immondices sans se boucher le nez, à cause des odeurs nauséabondes qu'elles propagent dans l'air.

En charge de la gestion des ordures ménagères à Brazzaville et à Pointe-Noire, suivant un contrat conclu avec le gouvernement congolais, la société Averda a du mal à accomplir sa mission. Les travailleurs de cette société réclament plusieurs mois de salaires impayés. « Les chauffeurs des camions-poubelles, les éboueurs et les techniciens ont tous cessé le travail depuis la semaine

dernière. L'administration est même fermée », confie un gardien rencontré ce mardi au siège de l'entreprise Averda.

À ces difficultés sociales que rencontre la société s'ajoute le problème logistique. En effet, les équipements essentiels tels que les camions de collecte, les balayeurs mécaniques, les bacs à ordures, les engins pour le curage de caniveaux n'ont pas été renouvelés depuis lors. Les dirigeants de cette société contractante de l'État se plaignent souvent du retard dans le versement des fonds et du manque d'accompagnement des autorités.



Des immondices débordant sur la voie DR

Ces dernières années, la crise des déchets est devenue récurrente à Brazzaville et Pointe-Noire. L'an dernier, le Parlement s'est emparé du sujet en réclamant une meilleure performance de la part de la société Averda.

Fiacre Kombo

« Les chauffeurs des camions-poubelles, les éboueurs et les techniciens ont tous cessé le travail depuis la semaine dernière. L'administration est même fermée »

FORUM «REPATS 242

Mettre la diaspora au coeur du développement du Congo

À la veille du départ de la délégation de la diaspora au «Forum REPATS 242», prévu pour le 18 octobre à Brazzaville à l'hôtel Olympic Palace, Dimitri M'Foumou-Titi, président du département économie et de la communication, apporte des explications sur la tenue de cette rencontre.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quel est l'objet de votre mission en République du Congo ?

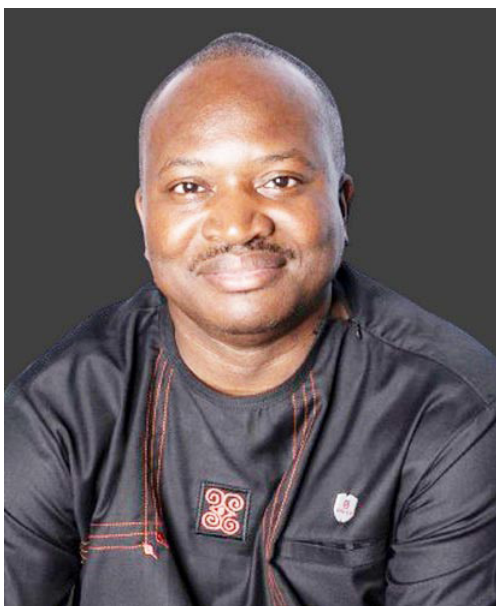
Dimitri M'Foumou-Titi (D.M.-T.) : «Mettre les hommes et les femmes de la diaspora congolaise au cœur du développement du Congo» est, d'emblée, ma réponse au leitmotiv principal du Haut conseil représentatif des Congolais de l'étranger (HCRCE). Cet engagement patriotique, nous l'avons réaffirmé la semaine dernière à l'ambassadeur Rodolphe Adada, à la chancellerie de l'ambassade de la République du Congo en France, en présence de Larissa Ondzie Ongogni, conseillère chargée des Congolais de l'étranger.

Ensemble avec les institutions de la République, nous voulons, pour la première fois, être capables de réunir, à l'occasion d'un forum, celles et ceux qui sont animés par un désir d'entreprendre, de changer les

choses, de renouer avec leur famille ou avec leurs racines, qui ont fait le choix de repartir s'installer en République du Congo. Beaucoup d'entre eux sont nés en France, sinon, bien sûr, au Congo, ayant la double nationalité, généralement bardés de diplômes et d'expérience internationale et ont décidé de revenir dans leur pays d'origine afin d'y créer des entreprises ou d'y travailler. Ils sont désignés par le terme de «REPATS» par opposition aux «Expats».

L.D.B. : Comment le HCRCE compte les accompagner ?

D.M.-T. : Certes à l'ère du numérique où l'on parle de relations décloisonnées grâce aux nombreuses passerelles, il est opportun d'établir une co-construction, même à distance. Mais revenir au pays, c'est, me semble-t-il, une des meilleures manières d'œuvrer



Dimitri M'Foumou-Titi

pour le développement solidaire durable. Sur ce, en appui des institutions étatiques, nous devons passer en revue la problématique de ces «REPATS» déjà sur place en République du Congo, ou résidant encore à l'étranger, mais en phase d'aller participer au développement, ou de pouvoir mettre au profit

de leur pays tout ce qu'ils ont appris.

Nous devons les recenser et les rassembler autour de la possibilité d'apports techniques, économiques, scientifiques et associatifs. De ce préliminaire se dégageront les attentes telles qu'envisagées par le président de la République voulant une «diaspora responsable», en adéquation avec la politique gouvernementale du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, dont un des départements ministériels est dédié aux Congolais de l'étranger. Ensemble, nous dégagerons les voies et les moyens pour un accompagnement des «REPATS».

L.D.B. : En quoi ce forum se distingue-t-il des rencontres précédentes de la diaspora ?

D.M.-T. : Les voyants sont au vert pour la tenue d'une telle

rencontre. Les lois sur l'immigration dans nos pays d'accueil se durcissent. Il nous appartient de faire comprendre que l'Europe n'est pas un eldorado : ce continent n'offre en rien les meilleures conditions d'existence. Nos startups excellent par l'ingéniosité de nos jeunes, sur place, en République du Congo. Oui à la fourniture d'électricité ! Mais comment la cathédrale a-t-elle été construite à l'époque où l'électricité n'existait pas ? Nous devons être inventifs et nous adapter aux multiples opportunités offertes par la faune et la flore du Bassin du Congo. Je conseillerais aux Congolais de l'étranger et compatriotes au pays d'apprendre à travailler en synergie. Cette prise de conscience et le passage au concret feront ainsi de ce Forum une rencontre distincte pour un nouveau départ en faveur de la République du Congo.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

SANTÉ ANIMALE

Sensibilisation au prélèvement biologique des échantillons

Le ministère chargé de l'Élevage organise du 14 au 18 octobre à Brazzaville, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé animale (Omsa), et le Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies Afrique centrale (Redisse IV), un atelier sur le prélèvement biologique, le conditionnement et l'acheminement des échantillons au laboratoire, la gestion des carcasses, l'investigation, la collecte et la transmission des données de terrain.

La formation qui regroupe vingt-cinq participants, dont des vétérinaires et des agents de la faune, vise, entre autres, à appliquer les bonnes pratiques de prélèvement d'échantillons pour assurer leur intégrité et éviter la contamination croisée ; sélectionner et utiliser les méthodes de conditionnement appropriées en fonction du type d'échantillon et en fonction des maladies ciblées. Il s'agit aussi de mettre en place des procédures adéquates pour l'acheminement sécurisé des échantillons vers les laboratoires ou les centres d'analyse ; de comprendre les normes et réglementations en vigueur concernant l'expédition, le transport et la manipulation des échantillons en santé animale ; gérer efficacement les carcasses animales, en respectant les protocoles de manipulation et d'élimination appropriés pour prévenir les risques sanitaires ; mener des investigations appropriées pour identifier les causes des maladies animales, en utilisant des méthodes d'identification et de collecte d'informations pertinentes ; collecter et enregistrer les données de manière précise, fiable et reproductible, en utilisant des outils et des technologies appropriés.

Assurée par un expert épidémiologiste recruté par l'Omsa, assisté



Les participants/Adiac

par un expert local, cette formation théorique et pratique permettra de renforcer les capacités des acteurs du réseau de surveillance des maladies animales, à savoir le Centre national de contrôle des épizooties y compris ceux de la faune sauvage. Selon les organisateurs, malgré les efforts du gouvernement de la République du Congo à soutenir l'élevage, la persistance des maladies animales et zoonotiques constitue l'une des contraintes majeures à son essor. Les principales zoonoses telles la rage, la fièvre de la vallée du Rift, la brucellose, la tuberculose, la pleuropneumonie contagieuse caprine, la peste des petits ruminants, la péripneumonie contagieuse bovine et la fièvre charbonneuse (Anthrax) constituent un véritable problème de

santé publique nécessitant ainsi un renforcement du dispositif de surveillance de ces pathologies, ont-ils soutenu.

Le délégué du représentant de l'Omsa pour l'Afrique, le Dr Yacinthe Guigma, a rappelé que face à la montée des maladies zoonotiques, notamment l'épidémie de Mpx, il était nécessaire de renforcer les capacités des acteurs sur le terrain pour garantir une alerte précoce et une réaction rapide. « Les acteurs présents jouent un rôle central dans l'application de nos stratégies au niveau national et régional. C'est sur eux que repose la réussite de la mise en œuvre de ces plans de surveillance et de riposte. Cette formation vise à doter les participants des outils nécessaires

pour répondre efficacement aux menaces sanitaires », a-t-il indiqué.

Le coordinateur régional de Redisse IV (CEEAC), Ludovic Fiomma Tamadea, a, de son côté, rappelé que cet atelier vise à développer les compétences des acteurs locaux afin de prévenir et contenir d'éventuelles épidémies dans la région. « Notre région, connue pour héberger le deuxième plus grand massif forestier au monde, représente un réservoir important de pathogènes. Il est crucial de renforcer les capacités locales pour mieux anticiper et gérer les épidémies. L'alerte précoce veut que les autres acteurs soient formés pour lancer l'alerte pour permettre une investigation en vue de déclarer une épidémie

et prendre le devant pour la riposte », a-t-il déclaré, précisant l'importance des acteurs de terrain dans ce processus.

Selon lui, cette formation devrait être suivie de celle d'équipe d'intervention rapide afin de permettre aux participants d'être opérationnels et mobilisables à tout moment pour une réaction efficace. Le directeur général de l'élevage, N'kaya Tobi, a, dans son discours d'ouverture, souligné l'importance du recyclage des connaissances et du perfectionnement des agents afin d'assurer la qualité des services vétérinaires et de santé publique. « La surveillance des maladies repose sur un outil fondamental : le laboratoire. Un laboratoire performant est composé d'hommes bien formés, d'équipements adaptés et de processus rigoureux pour la collecte et l'analyse des échantillons. L'objectif de cette formation est de renforcer ces compétences chez les acteurs de terrain afin d'améliorer le diagnostic et la gestion des maladies », a expliqué celui qui est également délégué national auprès de l'Omsa, soulignant la nécessité des acteurs de terrain d'être capables de fournir des échantillons fiables pour des réponses rapides et efficaces.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Les gestionnaires de la chaîne budgétaire renforcent leurs capacités

Les responsables du secteur financier des différentes entités du ministère de la Défense nationale participent, du 15 au 17 octobre, à Brazzaville à un séminaire portant sur l'élaboration du budget en mode programme, sous le patronage du commissaire de 2^e classe, Eugène Alain Yves Aignan Mpara.

Organisé par la Direction générale de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, avec l'appui technique du cabinet Eciform-Services ainsi que de différents acteurs qui œuvreront pour faire de cette activité une réussite, le séminaire qui va durer trois jours a pour but de permettre aux acteurs de la chaîne budgétaire de consolider leurs connaissances sur le fonctionnement du système de budget programme, d'en saisir les enjeux réels, d'en comprendre les méandres.

Au cours de ce séminaire, plusieurs thématiques seront abordées, notamment la gestion axée sur les résultats ; la budgétisation axée sur les résultats ; le cadre de dépenses à moyen terme ; la budgétisation en autorisation d'engagement et crédits de paiement ; la planification stratégique au

niveau national, sectoriel ou décentralisé ; le cadre de budgétisation à moyen terme ; les outils de suivi et de contrôle. « *S'il est une réforme budgétaire qui anime bien des discussions eu sein de l'administration en général et de la chaîne budgétaire en particulier, c'est bien « le budget programme ».* Depuis plusieurs années déjà, « *l'effet budget programme ne cesse de croître, connaissant progressivement une extension dans la sphère publique, suscitant moult réflexions et bien des aspirations, promettant surtout d'instaurer des pratiques administratives inédites. Le budget programme est devenu, aujourd'hui, à en juger par la longue litanie qu'il suscite, le miroir par excellence où se déchiffrent les finances publiques*



Les participants/Adiac

modernes », a déclaré, dans son allocution d'ouverture, le commissaire de 2^e classe Eugène Alain Yves Aignan Mpara.

A titre de rappel, le système de budget programme ne découle aucunement d'une lubie qui aurait subitement saisi la caste des réformes des institutions. Il s'est

définitivement ancré en Afrique centrale sous l'effet de la poussée communautaire de modernisation des règles budgétaires. Poussée qui s'est traduite à travers un corpus juridique composé essentiellement de directives supra nationales... Dans notre pays, c'est la loi organique n°36-2017

du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances qui est le texte phare de cette réforme. A travers ce texte, le législateur s'est complu dans une sorte de littéralité à porter au niveau national de nouveaux mécanismes budgétaires d'émanation communautaire.

Guillaume Ondze

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

L'association Zaba lance une campagne de sensibilisation

L'association Zaba que dirige Credo Gervine Malela (artiste congolaise de la musique gospel), en consortium avec l'association Adfra, travaille sur un projet qui s'étend sur huit mois intitulé « Zéro grossesse et violence en milieu scolaire ».

La lutte contre les violences et grossesses précoces en milieu scolaire est l'un des combats de l'association Zaba qui, pour ce projet, travaille en consortium avec l'association Adfra. Ces deux associations sont appuyées dans ce projet par l'ambassade de France et sollicitent également d'autres bailleurs et sponsors pour les accompagner. « Outre l'ambassade de France, nous sollicitons d'autres bailleurs et sponsors de nous accompagner, puisque le besoin se fait entendre dans les écoles », a signifié la directrice de l'association Zaba, Credo Gervine Malela.

La directrice de l'association Zaba a, par ailleurs, fait savoir que ces deux associations ont déjà mené ce

projet dans les lycées Nganga Lingolo et Réconciliation à Mfilou. Il en est de même pour le collège de Nganga Lingolo, dans la zone sud de Brazzaville.

Donnant la suite du programme, Credo Gervine Malela a annoncé que leurs deux associations vont poursuivre leur action le mois prochain. « *Nous continuerons le mois prochain avec la zone Nord de Brazzaville. Nous irons jusque dans les villages pour sensibiliser le milieu scolaire. Chers citoyens, mettons la main à la pâte,*

« Nous continuerons le mois prochain avec la zone Nord de Brazzaville. Nous irons jusque dans les villages pour sensibiliser le milieu scolaire. Chers citoyens, mettons la main à la pâte, car nos enfants ne sont pas informés. Nous devons les sensibiliser, car ils sont l'avenir de notre pays »



Les équipes des associations Zaba et Adfra en pleine campagne de sensibilisation/DR

car nos enfants ne sont pas informés. Nous devons les sensibiliser, car ils sont l'avenir de notre pays », a-t-elle indiqué.

Bruno Zéphirin Okokana

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cap sur la 9^e édition du forum des études et de l'orientation au Congo

Le forum des études et de l'orientation (Fodéo) au Congo revient pour une nouvelle édition (2024) prévue du 15 au 19 octobre à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville et à la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (Cciam) à Pointe-Noire, deux principales villes du pays.

Le Fodéo est un événement annuel organisé par Campus France Congo sous la tutelle de l'ambassade de France et de l'IFC. Ce forum offre aux jeunes élèves et étudiants des outils pour s'orienter dans leurs études et dans leur avenir professionnel grâce à des conférences et ateliers thématiques, des stands de plusieurs établissements d'enseignement supérieur congolais et français, des entreprises et des organismes congolais qui travaillent en faveur de l'employabilité.

Le Fodéo est organisé en partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique ainsi que



le ministère de l'Enseignement préscolaire primaire, secondaire et de l'Alphabétisation au Congo. A travers cet événement, Campus France Congo renouvelle son engagement en faveur d'une éducation d'excellence pour toutes et tous, et souhaite renforcer les liens qui unissent la France et le Congo en matière de formation et de coopération universitaire.

Le coup d'envoi de ce salon étudiant sera donné le 15 octobre à l'IFC à Brazzaville par l'ambassadrice de France en République du Congo, Claire Bodonyi, en présence des ministres Delphine Edith Emmanuel de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique ; Ghislain Thierry Maguessa Ebomé de

l'Enseignement technique et professionnel et de Jean-Luc Mouthou de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, ainsi que des présidents des universités Marien-Ngouabi, Gontran Ondzotto, et Denis Sassou N'Guesso, Ange Antoine Abena.

Le programme de la neuvième édition du Fodéo se présente comme suit : du mardi 15 au jeudi 17 octobre à l'IFC de Brazzaville. Et du vendredi 18 au samedi 19 octobre à la Cciam à Pointe-Noire. Rappelons que la précédente édition du Fodéo marquée sous le sceau de l'orientation avait accueilli près de vingt exposants, plus de trois mille six cents visiteurs en présentiel et a atteint pratiquement dix mille vues sur Facebook.

Bruno Zéphirin Okokana

RENCONTRE ACADÉMIQUE

Les acteurs de l'éducation invités à l'action citoyenne

Le président du comité d'organisation du colloque international et interdisciplinaire sur la citoyenneté, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a exhorté le monde universitaire à la participation citoyenne à l'issue des travaux de la rencontre sur le thème « Quelles expériences éducatives pour promouvoir la citoyenneté » à Brazzaville.

Le colloque a été organisé par l'Ecole normale supérieure (ENS), en partenariat avec le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Il a regroupé du 10 au 12 octobre à Brazzaville 301 participants venus notamment des établissements d'enseignement supérieur du Canada, Gabon, Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Tchad, de la République démocratique du Congo, du Burkina Faso et du Congo, pays hôte.

Pendant trois jours, soixante-quinze communications réparties en quatre axes ont été développées par plusieurs orateurs. La leçon inaugurale était axée sur la coexistence des identités religieuses dans la formation. La rencontre a permis aux participants de bénéficier des enseignements en présentiel et en ligne sur la mauvaise qualité de l'éduca-

tion, le taux élevé d'incivisme qui freine les résultats d'apprentissage, de prise en charge des apprenants. Les orateurs ont souligné à cette même occasion l'importance de la prise en charge d'urgence des initiatives. D'après eux, l'éducation de la citoyenneté s'exprime à travers les valeurs.

La citoyenneté peut réduire les conflits en promouvant la compréhension et le respect des diversités techniques, culturelles essentiels pour le bon fonctionnement des institutions démocratiques. Elle peut jouer également le rôle déterminant dans la corruption. « Une population éduquée au civisme et à la citoyenneté est mieux équipée et peut participer au débat constructif favorisant ainsi des politiques publiques qui répondent véritablement aux

besoins des citoyens », ont souligné les orateurs.

Par ailleurs, la question sur la citoyenneté a permis aux participants d'acquérir des connaissances, notamment sur les notions de patriotisme, de citoyenneté et des valeurs citoyennes, l'accès à l'assistance médicale à la procréation et ses implications sur les droits des citoyens, la cohésion familiale et l'éducation civique gage de rendements scolaires au Congo. La directrice du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa, a qualifié ce colloque d'une confrontation des idées. Elle a invité les universitaires à l'engagement moral des défis colossaux car, pour elle, au-delà de l'aspect politique, la citoyenneté est aussi une affaire de cœur, d'empathie et de responsabilité.

Lydie Lydie Oko

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bondzenga Brunel Gildas

Je désire être appelé désormais Ngatsongo Brunel Gildas

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

TUNISIE

Repli du déficit de la balance commerciale alimentaire

Sur l'ensemble des neuf premiers mois de 2024, la balance commerciale alimentaire tunisienne était excédentaire de 1.529,7 millions de dinars (environ 497,3 millions de dollars), a révélé lundi l'Observatoire national de l'agriculture (Onagri).

D'après la même source, une année auparavant, cette balance était déficitaire de 764,7 millions de dinars (248,6 millions de dollars). Le taux de couverture est ainsi de l'ordre de 130,4% à la fin des neuf premiers mois de l'exercice en cours, contre 86,7% pour la même période en 2023. Les exportations alimentaires, fait remarquer l'Onagri, ont progressé de 31,5%, contre une baisse de 12,5% des importations. Cela s'explique, en premier lieu et toujours selon les experts de l'Onagri, par la hausse des exportations de l'huile d'olive, de 56,9%, des dattes de 25,9% et des produits de la pêche de 3,7%.

A noter que l'excédent de la balance commerciale alimentaire tunisienne a contribué, à hauteur de 11,3%, à la baisse du déficit de la balance commerciale globale du pays. Du côté des exportations alimentaires, elles ont détenu une part de 14,1% dans les exportations totales, contre une part de 8,4% des importations alimentaires. D'après les chiffres officiels, le déficit de la balance commerciale générale de la Tunisie, sur les 9 premiers mois de 2024, est en repli de 3,4%.

TCHAD

Léger remaniement gouvernemental

Le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno a procédé samedi à un léger remaniement gouvernemental, selon la radiotélévision nationale.

Ainsi, deux nouveaux membres font leur entrée au gouvernement, à savoir le nouveau ministre de la Sécurité publique et de l'Immigration, le général Ali Ahmat Akhabache, et le nouveau ministre de l'Environnement, de la Pêche et du Développement durable, Hassan Bakhit Diamous. Il remplace Idriss Saleh Bachar, nommé directeur de cabinet civil à la présidence de la République. Ce remaniement intervient au retour du voyage du chef de l'Etat aux Emirats arabes unis.

Xinhua

GÉNOCIDE AU RWANDA

Paris abandonne des poursuites contre Callixte Mbarushimana

Callixte Mbarushimana, un ancien employé de l'ONU au Rwanda, était poursuivi en France pour sa participation au génocide des Tutsis, en 1994. Il n'est plus inquiété, faute de preuves. Il bénéficie du statut de réfugié politique depuis vingt ans.

La justice française met fin à ses poursuites contre Callixte Mbarushimana. Dans une ordonnance, un juge d'instruction français du pôle « crimes contre l'humanité » conclut à un non-lieu, après analyse de « l'ensemble » des « éléments à charge et à décharge », estimant que les charges retenues contre lui sont insuffisantes pour le faire comparaître devant une cour d'assises, et mettant notamment en avant les différents témoignages recueillis qui sont « fluctuants », pas assez « précis » et pas assez « concordants ».

Mis en examen en 2010 pour crimes contre l'humanité et complicité, Callixte Mbarushimana, aujourd'hui âgé de 61 ans, est pourtant toujours accusé par plusieurs associations et victimes du génocide au Rwanda. Lors des cérémonies du 30^e anniversaire de la tragédie en avril dernier, le président rwandais l'avait accusé d'avoir livré sa cousine à des tueurs, une femme que Paul Kagame considérait comme sa sœur.

Le Collectif des parties civiles pour le Rwanda annonce faire appel. Également poursuivi devant la Cour pénale internationale en 2010, cette fois pour des crimes commis en 2009 en RDC alors qu'il était le secrétaire exécutif des FDLR, l'ancien employé des Nations unies n'y a jamais été jugé, faute de preuves. En France, le Collectif des parties civiles pour le Rwanda annonce avoir fait appel du non-lieu rendu par la justice, affirmant que certains témoins n'ont pas été entendus et un rapport d'enquête interne de l'ONU non exploité.

Noël Ndong

COOPÉRATION

La présidente de l'Inde entame une tournée africaine

La présidente de l'Inde, Droupadi Murmu, effectue du 13 au 19 octobre une visite d'État « historique » en Algérie, en Mauritanie et au Malawi.



La présidente de l'Inde, Droupadi Murmu/DR

La première visite d'un chef d'État indien dans ces trois pays africains souligne l'approfondissement des liens de l'Inde avec l'Afrique et son engagement à renforcer les partenariats bilatéraux et multilatéraux. Elle est stratégiquement significative, surtout après l'admission de l'Union africaine en tant que membre permanent du G20 lors de la présidence indienne l'année dernière.

L'engagement de l'Inde envers l'Afrique est un aspect-clé de sa politique étrangère axée sur la coopération économique, le renforcement des capacités et des liens diplomatiques. La visite de la présidente Murmu devrait renforcer l'empreinte diplomatique et économique de l'Inde sur le continent africain. Lors d'un point de presse spécial, le secrétaire du ministère des Affaires étrangères, Dammu Ravi, a souligné l'importance de la visite. « C'est le reflet du partenariat croissant entre l'Inde et l'Afrique ». Il a ajouté que « l'Afrique, avec 54 pays, était au cœur du Sud global. Le partenariat avec l'Afrique est très important et crucial pour la croissance de l'Inde ainsi que pour le Sud global ».

En Algérie, la visite de la présidente de l'Inde, prévue du 13 au 15 octobre, sera la première d'un chef d'État indien depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Elle rencontrera le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, pour discuter des principaux domaines de coopération, y compris la défense, le pétrole et le gaz, et les relations commerciales

stratégiques. Ensuite, la présidente Murmu s'adressera au Forum économique Inde-Algérie pour souligner la coopération économique. Elle visitera également le Pôle science et technologie Sidi Abdellah, qui regroupe plusieurs universités, où elle recevra un doctorat honorifique.

La deuxième étape de la visite de la présidente Murmu aura lieu en Mauritanie. Étant donné que la Mauritanie assume actuellement la présidence de l'Union africaine, cette visite intervient à un moment crucial. La présidente Murmu rencontrera le président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani pour des entretiens bilatéraux. Les discussions devraient porter sur

La visite de la présidente Murmu coïncide avec le 60^e anniversaire des relations diplomatiques entre l'Inde et le Malawi. La présidente visitera également des sites d'importance culturelle et historique et participera à un événement commercial visant à renforcer les opportunités de commerce et d'investissement entre les deux nations.

la coopération économique, le développement stratégique et l'extension des investissements indiens dans les secteurs riches en minéraux de la Mauritanie, y compris le fer, le lithium et le phosphate.

La présidente Murmu s'engagera également auprès de la communauté indienne en Mauritanie, qui, bien que petite en nombre, joue un rôle important dans les relations bilatérales. La présidente Murmu bouclera sa visite d'État au Malawi. Pendant son séjour, elle rencontrera le président Lazarus McCarthy Chakwera et d'autres hauts fonctionnaires pour discuter des moyens de renforcer la coopération. L'engagement de l'Inde envers le Malawi est particulièrement significatif car ce pays regorge de ressources naturelles essentielles pour l'industrie indienne en pleine croissance.

La visite de la présidente Murmu coïncide avec le 60^e anniversaire des relations diplomatiques entre l'Inde et le Malawi. La présidente visitera également des sites d'importance culturelle et historique et participera à un événement commercial visant à renforcer les opportunités de commerce et d'investissement entre les deux nations. Le commerce bilatéral entre l'Inde et le Malawi a été constant, oscillant entre 150 millions et 250 millions de dollars par an, et les investissements indiens ont dépassé 500 millions de dollars. Au cours de la visite, de nouveaux accords devraient être signés, portant sur les questions de jeunesse, de sport et d'échanges culturels.

Yvette Reine Nzaba



#JournéeMondialeDelAlimentation
#HérosDelAlimentation
fao.org/world-food-day

“ —
Il est grand temps de concrétiser le «droit aux aliments», qui vise à assurer une alimentation saine, nutritive et abordable
— ”

Message de M. le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Cette année, la Journée mondiale de l'alimentation a pour thème «Le droit aux aliments au service d'une vie et d'un avenir meilleurs». Ce thème vient opportunément nous rappeler le droit de chaque personne à une alimentation adéquate.

Mais comment traduire en actes ce droit? Pourquoi est-il si important de veiller non seulement à une alimentation suffisante, mais aussi à la diversité des régimes alimentaires? C'est la raison pour laquelle j'utilise le terme «aliments» au pluriel. Il faut mettre l'accent sur cette diversité, ainsi que sur la disponibilité, l'accessibilité et l'abordabilité des produits alimentaires pour tous.

À l'heure actuelle, d'un point de vue calorique, l'agriculture produit plus de denrées qu'il n'en faut pour nourrir toute la population mondiale. Pourtant, environ 730 millions de personnes souffrent de la faim en raison de catastrophes d'origine naturelle ou anthropique, parmi lesquelles on retrouve les conflits, les dérèglements climatiques répétés, les inégalités et les récessions économiques.

Des milliards de personnes n'ont pas accès à une alimentation saine.

Il existe une autre réalité brutale: plus de 2,8 milliards de personnes n'ont pas les moyens de s'alimenter sainement, et c'est l'une des principales causes de toutes les formes de malnutrition.

En un mot, près d'un tiers de la population mondiale ne consomme pas les nutriments et les micronutriments dont elle a besoin pour se développer et, dans certains cas, pour survivre.

Dès lors, la qualité de vie pour environ la moitié des habitants de la planète doit être améliorée de toute urgence. Pour le bien commun, une plus grande diversité d'aliments nutritifs et abordables devrait être présente dans nos champs, dans nos filets de pêche, sur nos marchés et sur nos tables. L'enjeu n'est pas seulement de répondre aux besoins nutritionnels de la population, mais aussi de veiller à ce que nos systèmes agroalimentaires soient efficaces, inclusifs, résilients et durables, afin qu'ils puissent respecter les cultures alimentaires traditionnelles et une alimentation saine en s'appuyant sur la science, sans déroger aux préférences personnelles.

Un autre élément crucial est la santé et la viabilité à long terme de l'environnement dont nous dépendons pour produire ces aliments, et qui a besoin de la biodiversité pour prospérer. Le droit aux aliments n'apporte pas, à lui seul, la solution directe aux problèmes de faim et de diversité alimentaire.



M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO

En revanche, il nous aide à définir nos aspirations collectives pour le modèle de monde juste et équitable dans lequel nous voulons vivre. Il crée des obligations concrètes que les gouvernements et les principaux partenaires doivent remplir et devrait nous inciter, tous, à faire notre part pour que ce monde advienne.

Voilà pourquoi il faut agir, dès maintenant.

Le rôle de la FAO

À l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), nous nous efforçons de faire de ce droit une réalité, malgré toute une série de défis. Dans les zones de conflit, l'accès aux aliments est entravé, ce qui provoque de la malnutrition et de la faim.

Dans ces zones et dans d'autres points névralgiques de la faim, la FAO s'attache à reconstruire les infrastructures agricoles afin d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des aliments pour assurer la sécurité alimentaire à long terme, en utilisant tous les outils et canaux possibles.

En plus de ces interventions d'urgence, certains programmes clés de la FAO comme l'initiative Main dans la main, «Un pays, un produit prioritaire», l'économie bleue et les programmes de coopération technique ont également pour objectif la sécurité alimentaire et la nutrition à moyen et à long terme dans toute une série de pays.

Dans beaucoup de régions, les changements de régime alimentaire et la concentration des marchés provoqués par la mondialisation ont aggravé les problèmes de santé, notamment l'obésité et le diabète. Les programmes d'alimentation scolaire financés par la FAO sont essentiels dans la lutte contre ces défis, car ils se fournissent auprès des agriculteurs locaux et offrent aux enfants une alimentation nutritive.

Dans beaucoup de pays, toutes régions confondues, la FAO travaille avec les pêcheurs et les autorités locales afin d'étendre la protection sociale et l'inclusion économique aux personnes les plus vulnérables en les aidant à diversifier leur production, à créer d'autres sources de revenus et à se relier à de nouveaux marchés.

L'inflation peut, surtout en période d'instabilité économique, rendre les produits alimentaires inabordable. Dans certains pays d'Afrique, par exemple, les initiatives de la FAO prévoient des transferts monétaires aux ménages les plus pauvres, ce qui les aide à payer la nourriture en cas d'hyperinflation.

La crise climatique représente une menace importante pour la sécurité alimentaire mondiale. L'imprévisibilité des conditions météorologiques et les catastrophes naturelles peuvent avoir des effets ravageurs sur les cultures et sur l'élevage. Par exemple, dans certains pays d'Asie, la FAO a mis en place des techniques d'agriculture intelligente face au climat afin d'aider les agriculteurs à s'adapter aux changements de conditions climatiques, garantissant ainsi une production alimentaire régulière.

De surcroît, en travaillant en étroite collaboration avec les gouvernements, la FAO contribue à l'élaboration de cadres juridiques et à la rédaction de politiques nationales visant à garantir la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

Une action collective s'impose

Les gouvernements ne sont pas les seuls que nous appelons à s'engager dans cette bataille. Avec la collaboration de tous les secteurs et de tous les partenaires au niveau mondial, qu'il s'agisse des gouvernements, du secteur privé, du milieu universitaire, de la société civile ou des individus, l'action collective peut en effet être le moteur de changements profonds.

La jeunesse est particulièrement concernée, car un avenir sûr sur le plan alimentaire fait partie de ses droits. C'est elle qui façonne l'avenir et en décide. Tous les appels du Sommet de l'avenir des Nations Unies sont déterminés par ses actes. Les agriculteurs peuvent faire œuvre utile en pratiquant une agriculture durable qui enrichit la biodiversité et assure une gestion responsable des ressources naturelles.

Les entreprises peuvent fournir des aliments nutritifs et diversifiés à un prix plus abordable. Les universités et la société civile peuvent demander des comptes aux gouvernements en collectant des données, en déterminant les points à améliorer, en appliquant des solutions scientifiques et techniques et en mesurant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs.

La science et l'innovation, par exemple les technologies de l'information, les biotechnologies, l'intelligence artificielle et l'agriculture numérique, seront un moteur de la transformation des systèmes agroalimentaires.

En dernier point, chacun d'entre nous, en tant que consommateur, peut et doit jouer son rôle dans la réduction de l'«empreinte alimentaire». Cela passe par un mode de vie sain, la prise de parole pour peser sur les décisions, la réduction du gaspillage alimentaire et la promotion de la diversité alimentaire.

À l'occasion de cette Journée mondiale de l'alimentation, réitérons notre engagement à construire des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables qui respectent le droit de chacun à une alimentation variée et nutritive.

Ensemble, nous pouvons retrouver le chemin qui mène à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui est notre promesse collective d'agir pour l'humanité, pour la planète et pour la prospérité. Pour ce faire, nous pouvons transformer les systèmes agroalimentaires mondiaux afin d'opérer les quatre améliorations, qui concernent la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, en ne laissant personne de côté.

Il faut agir pour l'avenir.

Par M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO

16 octobre 2024
Journée mondiale de l'alimentation

DROIT AUX ALIMENTS au service d'une vie et d'un avenir meilleurs
NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

FAO #JournéeMondialeDeLAlimentation #HérosDeLAlimentation
fao.org/world-food-day



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE QUOTIDIEN
DES RÉGIONS

LES DÉPÊCHES
DU BASOIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIACT NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

INCIDENT DE MAKALA

La FBCP continue de demander une enquête approfondie

Pour la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), l'opinion a le droit de tout savoir sur l'événement, notamment sur les fondements de l'avis de recherche lancé par le procureur général près la Cour de cassation contre les éventuels évadés du centre pénitentiaire.

L'ONG de défense des droits de l'homme continue à se poser des questions sur les incidents enregistrés la nuit du 1er au 2 septembre à la Prison centrale de Makala (PCM). Cette organisation veut savoir s'il y a eu, cette nuit là, évasion ou pas dans ce centre pénitentiaire. Pour la FBCP, si la réponse à cette question est négative, l'instruction adressée aux procureurs généraux de Kinshasa Gombe et Matete par le procureur général près la Cour de cassation, Firmin Mvonde, qui a ordonné la traque et l'arrestation des évadés du PCM ne s'explique pas. «Selon lui, la recrudescence des actes criminels dans la capitale serait liée à la fuite massive des détenus survenue à la PCM en septembre 2024», a expli-



qué la FBCP. Pour cette organisation qui mène un plaidoyer pour le désengorgement des prisons et des maisons carcérales à travers le pays, ainsi que l'amélioration des conditions carcérales, les effectifs généraux du PCM du 1er au 2 septembre 2024 avaient affiché 15 009 détenus alors que selon le contrôle fait le 6 septembre 2024, le nombre général était de 13 005. «Où

sont passés les autres détenus ?», se demande la FBCP dans son action du 24 septembre 2024.

Des points de vue contradictoires et opposés sur l'affaire

La FBCP, qui relève que les autorités politico-administratives et judiciaires congolaises rejettent la version d'une évasion la nuit du 1er au 2 septembre à la PCM,

notant qu'il y a tout simplement eu tentative d'évasion, trouve non fondé l'avis de recherche lancé par le procureur général près la Cour de cassation contre les évadés de la PCM. «Cela confirme qu'il y a effectivement eu des évasions à la PCM», a souligné la FBCP. Et de saluer la politique de désengorgement du ministre d'État chargé de la Justice, Constant Mutamba, qui travaille avec le

Parquet, arrête et libère. La FBCP rappelle qu'en date du 17 mai 2017, lorsqu'elle avait affirmé qu'il y a eu plus de trois mille évadés à la PCM, l'ancien ministre de la Communication et Porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, avait dit qu'il y avait seulement deux prisonniers qui ont tenté de s'évader et qui ont été récupérés par les services de sécurité. Notant que c'est le même scénario qui se répète avec l'incident du mois de septembre dernier. La FBCP insiste sur une enquête approfondie et indépendante. Elle insiste aussi sur la poursuite du désengorgement des prisons et l'amélioration des conditions des prisonniers et des détenus préventifs en général.

Lucien Dianzenza



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

*À la vie
bel hommage*

Juste Désiré MONDELE

**Vers l'effectivité
de la décentralisation
et du développement local
en République du Congo**
*Discours et activités menées
(2022-2023)*

Préface de Florent TSIBA

Émile Gankama

**La Cité
d'attache du
vieux port**

Roman

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

**L'art oratoire
chez les Ambosí**

Préface de
Py Théophile OUBENGA

Hérissone Payima Lombolo

**Les organisations
internationales de
l'Afrique centrale**
Recueil de textes

Préface du Professeur Aïme SALL

**Sarah,
ma belle-cousine**

Henni Djembo

**L'improbable
destin de
Lundala**

Esclavage et héroïsme
sous la protection
de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

**La transition énergétique
en République du Congo :
Problèmes et perspectives**

Guy MENGA

**La marmite
le Koka-Mbala**
Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre

DIGITALISATION DES PAIEMENTS

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE MOBILE MONEY CONGO ET LA DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS TERRESTRES

Le Directeur Général des Transports Terrestres (DGTT), Atali Mopaya, et le Directeur Général de Mobile Money Congo (MMC), Jean Bosco Nkusi, ont procédé, le vendredi 11 octobre 2024 à l'hôtel Grand Lancaster à Brazzaville, à la signature d'un protocole d'accord sur la digitalisation des paiements des différents services de la DGTT via la solution Mobile Money. La cérémonie s'est déroulée sous le patronage du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Nsayi, en présence de nombreux invités.

Le Directeur commercial et des Opérations de MMC, Christophe Colomb Kiminou, présentant la solution dite « Zéro Cash », a relevé que la dématérialisation des paiements aujourd'hui est une des priorités de la DGTT... et MMC est le partenaire idéal pour accompagner cette digitalisation. Parce que, lorsqu'on parle de MMC, il s'agit de 2.600.000 Congolais qui utilisent chaque mois les services de Mobile Money. C'est 43.000 points (Merchant) qui acceptent le paiement de MoMo ; c'est 37.000 points de vente appelés Sico qui font les retraits, les dépôts sur l'étendue du territoire national. Des chiffres qui ne cessent de croître.

Dans le cadre de ce partenariat qualifié de « stratégique », les utilisateurs des services de la DGTT peuvent désormais payer leurs cartes grises, leurs permis de conduire et autres services via Mobile Money, a expliqué le Directeur commercial. Pour le faire, il y a deux possibilités. La première, déjà opérationnelle, en composant *105#, tapez 6, tapez ensuite le code Merchant de la DGTT « 181809 », insérer la raison « 1 » et le montant et tapez votre code pin (secret), puis validez avec le ok.

La deuxième possibilité, encore en phase pilote, *105#, choisir le « 2 » payer ma facture, taper « 6 » le service public, parce que la DGTT en fait partie, ensuite mettre le code pin, taper le « 1 » transport terrestre et choisir le type d'opération à faire, par exemple « renouvellement de la carte grise », « la nouvelle carte grise », « le permis de conduire ». Une fois sélectionné, mettez le montant et votre code, validez avec le ok.

Il y a plusieurs avantages. Vous pouvez payer depuis



chez vous ; vous avez reçu votre code via SMS et vous êtes enrôlés. Et pour la DGTT le grand avantage reste la traçabilité.

Après toutes ces explications, le DG de MMC, prenant la parole, a tenu à féliciter le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la

plissement est exemplaire et montre la voie à suivre à toutes les autres entreprises publiques ou privées », a-t-il souhaité.

Pour sa part, le DGTT a réitéré sa détermination à faire de la DGTT « une administration performante ». « Aujourd'hui, en complément des efforts



« Dans cette démarche, nous avons l'ambition de créer un « partenariat gagnant-gagnant avec Mobile Money Congo. Ce partenariat vise à digitaliser notre chaîne de paiement sur l'ensemble du territoire national. Grâce à l'implémentation d'un système intégré de paiement

action entre la DGTT et MMC « s'inscrit dans la poursuite des objectifs du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Des objectifs qui visent notamment la consolidation des recettes publiques, par l'élargissement de l'assiette fiscale publique et l'amélioration de la collecte des recettes grâce à la numérisation et la digitalisation des procédures fiscales ».

« La DGTT, organe technique du ministère en charge des Transports, s'est appropriée les objectifs visés par le gouvernement de la République et fait chaque jour un pas en avant vers la mise en œuvre de la digitalisation de l'ensemble de ses services... », a-t-il fait remarquer, considérant la DGTT comme un pionnier devant servir d'exemple pour les autres administrations qui ne sont pas encore au rendez-vous de la transparence et de la dématérialisation dans la gestion des deniers publics.

Ce partenariat MMC-DGTT transformera davantage le paysage financier de notre pays, en rendant les transactions plus accessibles et en stimulant l'adoption des paiements électroniques à grande échelle./



Marine marchande, ainsi que le DGTT, pour leur « leadership dans la concrétisation de cette ambition ». Selon lui, grâce à leur engagement, la DGTT devient la première institution publique congolaise à mettre en pratique la dématérialisation des paiements. « Cet accom-

déjà déployés, nous nous engageons à moderniser nos méthodes de collecte pour sécuriser nos recettes à travers l'ambition "Zéro cash"; ceci afin de répondre aux exigences d'une gouvernance transparente et performante de notre administration... », a-t-il soutenu.

avec Mobile Money Congo, nous serons en mesure d'assurer une conciliation efficace de nos opérations financières », a insisté le DGTT, Atali Mopaya.

A cette occasion, le ministre Nsayi, saluant la conclusion de ce « partenariat stratégique », a rappelé que cette

MADAGASCAR

La restitution de trois crânes pris par la France

A Paris, la France et Madagascar ont procédé au lancement de la première étape du processus de restitution d'ossements humains datant de la colonisation réclamés par Antananarivo.

Un comité scientifique commun composé d'experts des deux pays a été installé pour étudier la demande malgache visant à récupérer notamment le crâne présumé du roi Toera, décapité en 1897 par les troupes françaises aux premières heures de la colonisation de l'île. Un enjeu historique, culturel, symbolique et politique majeur pour la partie malagasy. Mais la France serait-elle prête à restituer à Madagascar les crânes de guerriers malgaches décapités par les troupes coloniales françaises à la fin du XIXe siècle ? Le lancement d'un comité scientifique bilatéral le 3 octobre 2024, en marge du Sommet de la francophonie à Paris, a constitué un tournant dans l'avenir de ce dossier aussi sensible que symbolique : l'un des trois crânes entreposés au musée d'histoire naturelle à Pa-

ris est attribué au roi Toera, de l'ancien grand royaume Sakalava, à l'Ouest de l'île, victime de la conquête coloniale française. La première demande de restitution date d'il y a 21 ans par l'un des descendants du roi Toera. Elle n'a jamais été aussi proche d'aboutir. L'histoire de ces crânes est celle d'un épisode douloureux de la conquête coloniale française du royaume Sakalava, à l'Ouest de l'île. À l'issue du massacre d'Ambiky en 1897, trois crânes malgaches sont érigés en trophées de guerre par les Français. Ils sont reconnus comme étant ceux du roi Toera et de deux de ses combattants, décapités. Au-delà des enjeux mémoriels, les enjeux culturels sont immenses, explique le secrétaire général du ministère malgache de la Culture, Fetra Rakotonra-soava également membre du

comité mixte chargé d'étudier la restitution : « Cela va au-delà d'une simple restitution parce que les ancêtres ont une place très importante dans la culture malgache. Et là, on parle d'un roi, le dernier roi du royaume Sakalava. Beaucoup de gens connaissent l'événement culturel des Sakalava, le "fitampoha". Dans cette cérémonie, il y a une rencontre avec les ancêtres. Mais la cérémonie ne sera pas complète tant que le crâne du roi Toera ne sera pas revenu en terre malgache ».

La commission doit poursuivre ses travaux jusqu'au 20 décembre 2024. La restitution de ces crânes cristallise les enjeux d'apaisement des mémoires initié par Paris dans le cadre de la loi sur la restitution des restes humains adoptée en décembre 2023.

Noël Ndong

FATSI CUP

Les nouvelles dates du tournoi U-20 féminin

Le tournoi féminin Fatsi Cup des moins de 20 ans, qui devrait se disputer du 14 au 28 octobre à Kinshasa, va désormais se jouer du 28 octobre au 8 novembre à Kinshasa, a confirmé l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) dans sa circulaire du 14 octobre adressée aux associations membres.

« En attendant la communication du calendrier des rencontres, veuillez noter que la première journée est prévue pour le jeudi 31 octobre 2024 », précise la même note. Les Diables rouges juniors dames sont donc engagées à cette compétition initiée par le gouvernement de la République démocratique du Congo et soutenue par l'Uniffac visant à rendre compétitives et aguerries les équipes nationales U20 de la région du centre d'Afrique. Elles peinent depuis toujours dans des compétitions de grandes envergures des juniors (CAN et Coupe du monde). La première édition du tournoi qui s'est disputée en 2023 dans la version masculine a été remportée par le Gabon.

En marge de la compétition, l'Uniffac organisera un atelier sur le management du football féminin. Il est donc conseillé aux associations membres d'inclure dans leurs délégations une femme chargée de la gestion du football féminin au sein de la fédération.

James Golden Eloué

Congo

Congo Environmental Services SAU
M'pila - Face au Garage, Administratif Brazzaville,
République du Congo
congo@averda.com



Communiqué de Presse

CES réitère son engagement à honorer ses obligations malgré les défis actuels

Brazzaville, le 15 octobre 2024 – La Société Congo Environmental Services (CES), filiale du groupe AVERDA, tient à rassurer les populations de Brazzaville et de Pointe-Noire que les discussions avec ses partenaires administratifs et financiers se poursuivent activement.

Nous continuons à investir nos efforts ardemment pour accélérer les avancées nécessaires afin d'honorer nos engagements envers les citoyens, les employés et les fournisseurs, notamment en procédant au paiement des salaires de nos employés pour le mois de septembre 2024, et en trouvant une solution bénéfique à cette solution critique.

Comme mentionné dans nos précédents communiqués, le retard dans le versement des salaires est dû à des difficultés techniques rencontrées par les services financiers nationaux et qui durent depuis de trois mois, ayant impacté notre trésorerie. Ces difficultés semblent persister, mais nous restons fermement engagés à ne pas relâcher nos efforts et à mobiliser tous les moyens possibles pour remédier à cette situation au plus vite.

Nous rappelons que par nos efforts internes nous avons pu trouver une solution pour soulager la situation de nos employés et de verser les salaires du mois d'août 2024 mais nous trouvons actuellement en grande difficulté financière.

Nous tenons à réitérer à nos employés et à nos fournisseurs que nous mettons tout en œuvre pour rétablir la situation dès que les négociations avec les parties prenantes aboutiront.

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de la situation.



Vente villa au quartier Impreco d'une superficie de 400 m², située en face de l'ex usine Impreco comprenant deux appartements, un studio en annexe et un espace boutique. Prix : 55 millions à débattre
Contacts : 05-670-13-57 / 06-669-78-39

Domaine à vendre à Ngamibakou situé sur la voie goudronnée de la nationale N°1, comprenant 27 parcelles de 400 m² chacune, 15 arbres fruitiers, une maisonnée, une savane proche de la rivière.
Prix : 25 millions à débattre
Contacts : 05-670-13-57 / 06-669-78-39



Domaine à vendre situé à Madibou derrière l'arrêt faubourg à 150 mètres du goudron de la nationale N°1, terrain d'un hectare comprenant des arbres fruitiers, une surface pisciculture, un puits, une fondation d'une maison ;
Prix : 14 millions à débattre.
Contacts : 05-670-13-57 / 06-669-78-39



PAYMENT TRANSACTION

GENERATED BY: SLONGO
 GENERATED ON: 14/10/2024 9.00 AM SGT

PAYMENT SUMMARY

YOUR REFERENCE PIGTZCM01A069363	PAYMENT REFERENCE Pay Ref. Q0067930	STATUS Received After Cutoff Time	
BACKOFFICE REFERENCE	Batch Ref. C0023732		
	Import Ref.		
UETR NUMBER 4168082a-5cda-44c3-9bab-7bf2c309ec01			
PAYMENT AMOUNT XAF 180,000.00	PAYMENT TYPE ACH - AUTOMATED CLEARING HOUSE	PAYMENT DATE 11/10/2024	DEBIT DATE 11/10/2024
PAY FROM GIZ-BUREAU REGIONAL 0108020158903 SCBLCMCXXXX CM XAF	Company Name DEUTSCHE GESELLSCHAFT FUR INTERNATIONALE ZUSAMMENARBEIT (GIZ) GMBH Deutsche Gesellschaf	ACCOUNT HELD IN CM	
PAYEE NICKNAME ADIAC			
PAY TO ADIAC LES DEPECHES DE BRAZZAVILLE	PAYEE BANK DETAILS NAME: BEAC CAMEROON	PAYEE BANK BRANCH DETAILS NAME:	
ACCOUNT: 3001524201101000001076 9	CODE: 12001	CODE: 001	

PAYEE ADDRESS:	PAYEE BANK ADDRESS:	PAYEE BANK BRANCH ADDRESS:
[REDACTED]	[REDACTED] CAMEROON	[REDACTED]

LOCAL LANGUAGE DETAILS
 PAYEE NAME: ADIAC LES DEPECHES DE BRAZZAVILLE

AMOUNT	PAYMENT AMOUNT	DEBIT AMOUNT
PRIORITY	XAF 180,000.00	XAF 180,000.00
PAYMENT AMOUNT		
CHARGES TO BE PAID BY	Overseas Charges :	CHARGES AMOUNT
Local Charges :	PAYER	
PAYER		

ADDITIONAL INFORMATION

NOTES TO SELF
 PAIEMENT INSERTION PRESSE LOCALE



PAYMENT TRANSACTION

GENERATED BY: SLONGO
 GENERATED ON: 14/10/2024 9.00 AM SGT

AUDIT TRAIL

TASK	PERFORMED BY	TIME	COMMENTS	TOKEN ID
INITIATED	KAMSUE LONGO SONIA	11/10/2024 05:47:37 PM SGT		
APPROVED	TESSA NANGMO WILLIAM PASCAL	11/10/2024 06:34:47 PM SGT		SOFTTOKEN
RELEASED TO BANK	TESSA NANGMO WILLIAM PASCAL	11/10/2024 06:35:30 PM SGT		

IN MÉMORIAM

Jean-Michel Ebaka

16 Octobre 2019 - 16 Octobre 2024

5 ans déjà depuis que tu nous illumines de l'éternité.

En ce jour où tu nous as quittés, nous voulions simplement te dire que tu es et tu resteras à jamais présent dans nos vies.



A colorful promotional banner for the XXIV Settimana della Lingua Italiana nel Mondo. The background is a collage of text and illustrations. At the top left is the logo of the Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale. In the center, a map of Italy is shown with the text 'L'italiano e il libro: il mondo fra le righe'. Below this, it says 'Libreria les Manguiers, Brazzaville, 18 octobre 2024'. At the bottom, an illustration shows a person sitting on a chair reading a book, with a black cat and a white dog nearby. The banner also features a QR code and the hashtag #SLIM2024.

PARLEMENT

La session d'octobre consacrée à l'examen du budget de l'Etat exercice 2025

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont respectivement ouvert, le 15 octobre, à Brazzaville leurs 4e et 7e sessions ordinaires budgétaires consacrées à l'examen et à l'adoption du budget de l'Etat, exercice 2025.

Au niveau de la chambre haute du Parlement, quatorze affaires sont inscrites à l'ordre du jour de la session qui va se clôturer le 23 décembre prochain. Outre le budget de l'Etat de l'année prochaine, arrêté en recettes à la somme de 2 826 milliards 616 millions FCFA et en dépenses à 2 233 milliards 224 millions FCFA, les sénateurs vont se prononcer sur le projet de loi portant création de la commission nationale pour la protection des données à caractère personnel. Il y aura aussi la proposition de loi sur la procréation médicalement assistée en République du Congo.

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a, dans son mot d'ouverture, rappelé que la situation économique et financière difficile que traverse le pays place les Congolais sous pressions. Des pressions diverses et douloureuses qui portent, selon lui, un

sérieux coup à leur moral. « Dans un tel contexte, nous n'avons pas le droit de baisser les bras. Ici, il nous revient de donner la mesure de notre capacité de management. Par la pertinence de nos analyses, par la rigueur de nos attitudes et par l'efficacité de nos actions, prouvons que nous méritons la confiance de nos compatriotes », a-t-il appelé.

Il a, par ailleurs, attiré l'attention sur la réforme budgétaire cruciale qui sera bientôt généralisée à l'ensemble des ministères, notamment le basculement du budget en mode programme. « La réforme dans laquelle nous nous engageons n'est pas simplement une nouvelle approche administrative. Elle représente un véritable changement de paradigme dans la manière dont nous serons appelés à gérer les finances publiques

dans le seul but de renforcer l'efficacité et l'efficience de nos dépenses publiques, d'améliorer la transparence et la redevabilité envers nos concitoyens et d'optimiser l'allocation des ressources pour répondre aux priorités nationales et aux besoins de notre population », a poursuivi Pierre Ngolo.

Veiller à la qualité de la dépense

Du côté de l'Assemblée nationale, dix-sept affaires sont à l'ordre du jour de la session ordinaire budgétaire. Rappelant le contexte mondial caractérisé par des crises multiformes, le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvouba, a indiqué que le Congo est loin d'échapper aux difficultés liées à une telle conjoncture. Le pays fait, en effet, face à quelques tensions,

notamment le retard dans le paiement des salaires, de pensions, bourses et autres traitements, pénuries d'eau, d'électricité, de carburant et autres vicissitudes. « Devant ce tableau difficile, mais pas apocalyptique pour notre pays, au nom de tous les députés, je tiens à saluer la résilience du peuple congolais et le patriotisme de toutes ces femmes et de tous ces hommes de bonne volonté, qui luttent sans désespérer au quotidien pour un Congo uni et prospère », a salué Isidore Mvouba.

Il a également rappelé aux députés que cette session est non seulement une occasion de débattre des enjeux touchant le pays, mais aussi pour sublimer les valeurs de bonne gouvernance, précisément de démocratie, de transparence, de responsabilité et de résilience. « Comme les défis auxquels notre pays fait face sont nom-

breux, il nous revient d'apporter notre pierre à l'édifice, lors de l'examen du projet de loi de finances exercice 2025 qui est la principale affaire de la présente session. Les représentants du peuple que nous sommes, devrions faire des choix pertinents de nature à permettre progressivement le règlement des problèmes qui plombent notre économie », a-t-il rappelé, invitant les élus du peuple à faire preuve de rigueur, de savoir-faire, de pertinence, d'efficience et d'efficacité dans le travail à faire.

Quant au gouvernement, il l'a exhorté à garantir la mobilisation des ressources financières et veiller à la qualité de la dépense, tout en poursuivant les efforts et les réformes engagés pour la soutenabilité de la dette de l'Etat.

Parfait Wilfried Douniama

LITTÉRATURE

Mildred Moukenga présente et dédicace «Enky 2»

Le roman de 158 pages publié aux éditions Nyuki est la continuité d'Enky 1. Il a été présenté et dédicacé par son auteure, Mildred Moukenga, le week-end dernier à Brazzaville.

La cérémonie de présentation et de dédicace d'Enky 2 a débuté par la lecture des bribes de chapitres par des adolescents amoureux du livre, conduits par le jeune Feryl. Il s'est agi d'une quarantaine des chapitres qui constitue ce roman, à savoir "Nos fiançailles", "Koyeni", "La prophétesse", "Les revenants", "Croyance aveugle", "La paternité à tout prix", "Exercice conjugal", "Le complot", "L'Amende", "Ce que veut mère", "Le piège", "Amitié par intérêt", "Réunion de famille", "Trahison", "Déception", "La discorde", "Notre mariage", "Le Bassin du Kouilou", "Scandale", "Bonne mauvaise nouvelle", "Restaurant le Pavella", "Cadeau empoisonné", "Le lapsus révélateur", "Rivalité", "Petit-déjeuner de crise", "La cousine maladroite", "L'amour en retour", "Le témoignage", "Le compromis", "Corruption", "L'interprétation", "Après la pluie, le beau temps", "Clinique Pouo", "L'anniversaire"...

A la lecture de ce roman, il ressort qu'Enky et Imani croyaient enfin vivre dans la quiétude après avoir surmonté moult épreuves. Face aux tournants émotionnels, chacun d'eux a appris à se battre pour sauver son foyer, mais leurs efforts sont-ils suffisants ? peut-on s'interroger. Lovi et Mélanie apparaissent désormais comme deux parasites dans cette union solide. Quand l'une veut absolument imposer la polygamie à son fils, pour qu'il ait



Mildred Moukenga posant avec son invitée de marque/DR

une progéniture digne d'un Bantu, selon elle, l'autre caresse le rêve fou de revenir dans son foyer, après un divorce causé par son infidélité. Toutes les deux déterminées, audacieuses et obstinées, leur complicité s'est faite de manière naturelle. Le deuxième volume du roman Enky plonge dans une saga passionnante d'amour et d'obstacles. Entre tension familiale, spiritualité africaine, escroquerie dans les églises et coups bas dans les milieux professionnels, c'est une histoire qui explore les limites et les différentes facettes de l'homme.

Pour la critique du jour, le Pr Fidèle Biakoro, «Enky» explore les limites et les différentes fresques de l'homme. « Il suscite en nous des interrogations permanentes telles « en qui » ou à « qui » doit-on faire confiance dans ce monde nouveau où les pratiques déshumanisantes deviennent monnaie courante, où l'illogique devient logique, la confiance supplante le mérite, où la compétence est désavouée au profit du clientélisme ou des attraits physiques et l'homme, par extravagance ou par trop de connais-

sances, corrige les créations divines ? «Enky» est une alerte et chaque homme devrait avoir sa réponse face aux problèmes de la nouvelle humanité », a-t-il dit.

Enky, une histoire inachevée

Prenant la parole à son tour, Mildred Moukenga a fait savoir que le tome 2 est la continuité du tome 1. C'est une histoire inachevée. Avant d'indiquer que c'est une histoire qui parle d'un fou, et plonge le lecteur dans la réalité où l'on explore les géométries des relations humaines et familiales, et où l'on parle de plusieurs thèmes, notamment de la spiritualité, de la résilience. Le personnage principal est une femme résiliente et à côté on montre aussi plusieurs facettes de l'homme, de même que les faiblesses des hommes et des femmes. Ce livre est une grande école qui permet de se découvrir soi-même. « Lorsque j'ai commencé à écrire, c'était une envie de pouvoir matérialiser des idées, d'écrire des histoires qui pouvaient permettre à chacun de nous de pouvoir s'identifier. C'est important que nous pouvons avoir nos propres héroïnes, des personnages qui nous représentent, qui parlent des sujets qui nous touchent profondément. Je me suis inspirée de la société et il y a une très bonne dose de créativité dans ce livre. C'est qui est aussi important, ce

sont des sujets que j'évoque, notamment lorsque je parle de la corruption, la religion, la relation que nous avons avec la religion, comment nous agissons face à telle situation. C'est important pour moi de pouvoir nous mettre nous-mêmes face à ce genre d'expérience pour nous découvrir », a expliqué l'auteure. Et de poursuivre en promettant de transformer Enky en série télévisée : « Matérialiser Enky en série télévisée est mon rêve. Lorsque j'écris ce livre, je le visualise beaucoup plus. Certes, l'imagination est à la base de tout, mais je vois beaucoup plus les acteurs le jouer en film. Dans ma vision, j'aimerais bien qu'un jour ce roman puisse devenir un film ou une série. Mais, pour l'instant, je me prépare pour le tome 3 d'Enky. »

Mildred Moukenga découvre sa passion pour l'écriture très jeune et débute avec les bandes dessinées. Elle est motivée par l'idée de faire connaître l'originalité de son pays, la République du Congo, à travers ses œuvres qui allient fiction et réalité. Son intérêt pour l'histoire, la culture et la diversité ont fait d'elle une femme engagée dans la recherche et la restauration. Le roman Enky qui signifie peu en langue mibénie du département de la Likouala est disponible chez les libraires au prix de 15 000 FCFA, soit 23 euros.

Bruno Zéphirin Okokana